

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02584

Numéro SIREN : 831 303 623

Nom ou dénomination : MINUT H.A

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2020 sous le numéro de dépôt 7515

Greffes du tribunal de commerce de Montpellier



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 01/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/7515

Déposant :

Nom/dénomination : MINUT H.A

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 831 303 623

N° gestion : 2017 B 02584



SC/2017 B 02584

MINUT H.A
5 RUE PAUL RIMBAUD
34080 MONTPELLIER

Nos références : SC/2017 B 02584

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

Concernant la société :

Société par actions simplifiée MINUT H.A

5 RUE PAUL RIMBAUD
34080 MONTPELLIER

SIREN : 831 303 623

N° de gestion : 2017 B 02584

Le greffier soussigné constate le 01/07/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/7515, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2018

Récépissé délivré le 21/07/2020

Le greffier



REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE LA SCP GREFFIERS ASSOCIES
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE, LE REGLEMENT PAR CHEQUE DES HONORAIRES EST ACCEPTE: No tva fr 85 340 326 917
SIREN : 340 326 917 R.C.S MONTPELLIER
IBAN : FR7612939000902900479643051 BDUPFR25



MINUT HA

RESTAURATION RAPIDE
5 RUE PAUL RIMBAUD

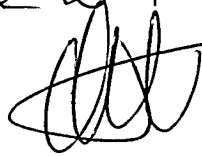
34000 MONTPELLIER

Comptes annuels au 31/12/2018

Siret : 83130362300019

Code APE : 5610C

CERTIFIÉ CONFORME
PAR LE PRÉSIDENT



Sommaire

DESIGNATION	NOTES	PAGES
Documents de synthèse		
Bilan		3
Compte de résultat		5
Annexe		
Notes sur l'actif		8
Immobilisations	31	8
Stocks	32	9
Notes sur le passif		9
Capitaux propres	40	9
Autres informations	60	10



A3CE

MINUT HA

Euros

Documents de synthèse

Bic clôture - Greffe

Page 2 / 10



BILAN ACTIF

				Note	Exercice N, clos le :		31/12/2018	
					Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				30				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		31				
		Frais de développement						
		Concessions, brevets et droits similaires						
		Fonds commercial (1)						
		Autres immobilisations incorporelles						
		Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				18 778	6 769	12 008
		Constructions						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations en-cours								
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Participations (méthode de mise en équival.)						
	Autres participations							
	Créances rattachées à des participations							
	T.I.A.P							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts							
	Autres immobilisations financières		1 000		1 000			
Total (II)				19 778	6 769	13 008		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		32	3 571		3 571	
		En-cours de production de biens						
		En-cours de production de services						
		Produits intermédiaires et finis						
		Marchandises						
		Avances et acomptes versés		33				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)		34	1 098		1 098	
		Autres créances (3)						
Capital souscrit et appelé, non versé								
DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)		35	2 201		2 201		
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités							
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		36					
	Total (III)			6 870		6 870		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		36					
	Primes de remboursement d'obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I à VI)				26 648	6 769	19 878	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		



A3CE

BILAN PASSIF

CERTIFIÉ CONFORMÉ
PAR LE PRÉSIDENT

MINUT HA

Euros

		Note	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 500)		500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	40	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)		
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		994
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total (I)		1 494
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs	41	
	Avances conditionnées		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	42	
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		15 657
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	43	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		825
	Dettes fiscales et sociales		1 902
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Comptes réquil.	Produits constatés d'avance (4)	44	
	Total (IV)		18 384
	Ecart de conversion passif (V)	44	
	TOTAL GENERAL (I à V)		19 878
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Ecart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		18 384
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		



COMPTES DE RESULTAT

					Note	31/12/2018
Nombre de mois de la période						17
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	50	Total
	Ventes de marchandises		93 940			93 940
	Production vendue	biens				
		services				
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		93 940			93 940
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation					5 746
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					
Autres produits (1) (11)				10		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						99 697
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				51	
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					52 836
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-3 571
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					23 606
	Impôts, taxes et versements assimilés					745
	Salaires et traitements					16 658
	Charges sociales (10)					1 657
	Dotations aux amortissements sur immobilisations					6 769
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges (12)					2
Total des charges d'exploitation (4) (II)						98 703
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						994
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)	52		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			53		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)						
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			54		
	Intérêts et charges assimilées (6)					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)						
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)						994



A3CE

MINUT HA

Euros

COMPTES DE RESULTAT

		Note	31/12/2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	56	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX) 57	
	Impôts sur les bénéfices	(X) 58	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			99 697
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			98 703
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)			994

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		
			- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(9)	Dont transferts de charges			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
	(13)	Dont primes et cotisations complém. personnelles : facultatives		obligatoires	
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes			93 940,45
(15)	Résultat en Euros et centimes			993,85	





A3CE

MINUT HA

Euros

Annexe

Bic clôture - Greffe

Page 7 / 10



Note 31 - Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Fonds Commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres instal, agencements, aménagements divers		11 759		11 759
- Matériel de transport		4 900		4 900
- Autres immobilisations corporelles		2 119		2 119
Total		18 778		18 778
<u>Immobilisations financières</u>				
Immobilisations financières		1 000		1 000
Total		1 000		1 000
Total général		19 778		19 778

Mouvements des amortissements

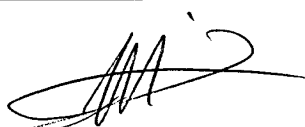
Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Immobilisations incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres instal, agencements, aménagements divers		5 368		5 368
- Matériel de transport		730		730
- Autres immobilisations corporelles		671		671
Total		6 769		6 769
Total général		6 769		6 769

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+	+	+
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	18 778		18 778
Dotations de l'exercice		6 769	6 769
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	18 778	6 769	12 008

Bic clôture - Greffe

Page 8 / 10



Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+
Acquisitions	+ 1 000
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	-
Valeur en fin d'exercice	= 1 000

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	1 000
. à moins d'un an	1 000
. à plus d'un an	

Détail des acquisitions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Autres immobilisations corporelles			
2 IPHONES	1 349		
LICENCE LOGICIEL CAISSE	770		
VOITURE VU	4 900		
MATERIEL DEBUT ACTIVITE	11 759		
Total	18 778		
Total général	18 778		

Note 32 - Stocks
Mode de valorisation des stocks

Désignation	Mode de valorisation
STOCK MATIERES PREMIERES	DERNIER PRIX D'ACHAT HT

Note 40 - Capitaux propres
Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	500	1,00	500
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	500	1,00	500
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

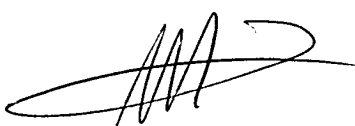
Note 60 - Autres informations

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 000	1 000	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	1 098	1 098	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
Totaux	2 098	2 098	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	825	825		
Personnel et comptes rattachés	548	548		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	666	666		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	688	688		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	15 657	15 657		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	18 384	18 384		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				





N° 11084*20

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



N° 2065-SD

2019

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01082017	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
MINUT HA			
SIRET	8 3 1 3 0 3 6 2 3 0 0 0 1 9	Méi :	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
MINUT BURGER 5 RUE PAUL RIMBAUD 34000 MONTPELLIER			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITÉ

Activités exercées	RESTAURATION RAPIDE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	104
Bénéfice imposable à 15 %				
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%				
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%				
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumises au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	CAMPOS LA SALICORNE 909 AVENUE DES PLATANES 34970 LATTES Tél :
Tél :	Identité du déclarant :
OGA/OMGA	Date : 15052019 Lieu : MONTPELLIER
Viseur conventionné ☒ (Cocher la case correspondante)	Qualité et nom du signataire : PRÉSIDENT-AYOUB BOUTAYEB
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Signature :
N° d'agrément du CGA	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal est de 31% (au lieu de 33 1/3%). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2019

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	11 583	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



Désignation de l'entreprise MINUT HA				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise MINUT BURGER 5 RUE PAUL RIMBAUD 34000 MONTPELLIER						
SIRET 8 3 1 3 0 3 6 2 3 0 0 0 1 9						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 7				Durée de l'exercice précédent* 		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8		
ACTIF				Brut 1		
				Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	18 778	030	6 769
	Immobilisations financières* (1)		040	1 000	042	1 000
	Total I (5)		044	19 778	048	6 769
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	3 571	052	3 571
		Marchandises*	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	1 098	074	1 098
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	2 201	086	2 201
	Charges constatées d'avance*		092		094	
Total II		096	6 870	098	6 870	
Total général (I + II)			110	26 648	112	6 769
PASSIF				Exercice N 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	500	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131		
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	994	
	Provisions réglementées			140		
Total I			142	1 494		
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	825	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	15 657	
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176	18 384		
Total général (I + II + III)			180	19 878		
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184
					19 778	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise MINUT HA		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		Néant ☐ *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								3 1 1 2 2 0 1 8			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			dont export et livraisons intracommunautaires	209			210		93	940
	Production vendue	Biens			215			214			
		Services*			217			218			
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
	Production immobilisée*						224				
	Subventions d'exploitation reçues						226		5	746	
	Autres produits						230			10	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232		99	697
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234				
	Variation de stocks (marchandises)*						236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		52	836	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						240		(3)	571	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : -immobilier : -immobilier :)					242		23	606	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243		220		244		745	
	Rémunérations du personnel*						250		16	658	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		1	657	
	Dotations aux amortissements*						254		6	769	
	Dotations aux provisions						256				
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* }		259				262			2	
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		260								
	Total des charges d'exploitation (II)							264		98	703
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270		994	
	Produits financiers (III)	280				Charges financières (V)	294				
	Produits exceptionnels (IV)						290				
	Charges exceptionnelles (VI)	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) }		347		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D) }	348				
	Impôt sur les bénéfices* (VII)						306				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								310		994	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		994	314				
Régime optionnel	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318							
	Provisions non déductibles*			322							
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	{ Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) }		249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999								
Détachements	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990						
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344						
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)				992						
Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346			350		1	098	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfices col. 1	352		
								Déficit col. 2	354		104
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*							356			
	Déficits antérieurs reportables* dont imputés sur le résultat :								360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfices col. 1	370		
								Déficit col. 2	372		104

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.



Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **MINUT HA**

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452	11 759	454		456	11 759	
	Matériel de transport	460		462	4 900	464		466	4 900	
	Autres immobilisations corporelles	470		472	2 119	474		476	2 119	
Immobilisations financières		480		482	1 000	484		486	1 000	
TOTAL		490		492	19 778	494		496	19 778	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	5 368	544		546	5 368
	Matériel de transport	550		552	730	554		556	730
	Autres immobilisations corporelles	560		562	671	564		566	671
TOTAL		570		572	6 769	574		576	6 769

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591			
TOTAL							596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.



**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : MINUT HA					Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700	705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715			2		
Constructions	720	725			3		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745			5		
Matériel de transport	750	755			6		
Autres immobilisations corporelles	760	765			7		
TOTAL	770	775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995		
Déficits imputés		983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996		
Déficits reportables		984					
IV DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *					380		
N° du centre de gestion agréé					388		
Montant de la TVA collectée					374	9 394	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	4 729	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : MINUT HA		Néant ☒ *
Exercice ouvert le : 01082017	et clos le : 31122018	Données en nombre de mois 1 7
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.		

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 1 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 3 1 3 0 3 6 2 3

Dénomination de l'entreprise MINUT HA

Adresse (voie) MINUT BURGER 5 RUE PAUL RIMBAUD

Code postal 34000

Ville MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BOUTAYEB Prénom(s) AYOUB

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250,00

Naissance : Date 16031993 N° Département Commune ASILAH Pays MAROC

Adresse : N° 52 Voie RUE CALLISTO

Code Postal 34990 Commune JUVIGNAC Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique AFKIR Prénom(s) HANANE

Nom marital BOUTAYEB % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250,00

Naissance : Date 19081993 N° Département 34 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Adresse : N° 52 Voie RUE CALLISTO

Code Postal 34990 Commune JUVIGNAC Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant ☒ *

Exercice clos le

3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN

8 3 1 3 0 3 6 2 3

Dénomination de l'entreprise

MINUT HA

Adresse (voie)

MINUT BURGER 5 RUE PAUL RIMBAUD

Code postal

34000

Ville

MONTPELLIER

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Janvier 2019
Editions Informatiques Comptables
N° 2033-G-SD

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



MINUT H.A
Société par action simplifiée
Au capital de 500 €
Siège social : 5 rue Paul Rimbaud
34080 Montpellier
831 303 623 R.C.S. Montpellier

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30/06/2019

L'an Deux Mille dix neuf
Le 30 Juin
A 11 heures

Société MINUT HA.

SAS au capital de 500 euros. Siège social : 5 rue Paul Rimbaud - 34080 Montpellier

Numéro d'identification : 831 303 623 R.C.S. Montpellier.

Les associés de la SAS MINUT HA, au capital de 500 euros, divisé en 500 actions de 1 euro chacune, se sont réunis au siège social, le 30/06/2019 à 11 heures, en assemblée générale ordinaire sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Étaient présents :

Monsieur BOUTAYEB Ayoub

Demeurant : 52, rue Callisto - Résidence Carré Céleste
34990 JUVIGNAC

Né 06/03/1993 à Asilah (Maroc)

De nationalité française

Marié

Titulaire de 250 actions ;

Madame AFKIR Hanane épouse BOUTAYEB

Demeurant : 52, rue Callisto - Résidence Carré Céleste
34990 JUVIGNAC

Née le 19/08/1993 à Montpellier

De nationalité française

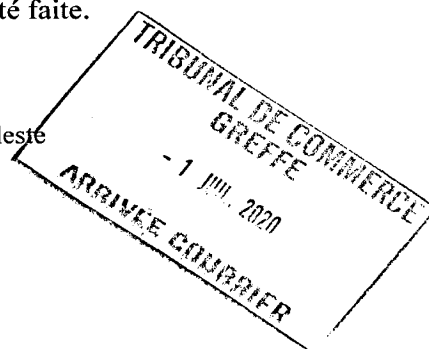
Mariée

Titulaire de 250 actions ;

Total des actions : 500.

L'assemblée est présidée par M. BOUTAYEB Ayoub, Président associé, possédant 250 actions. Le Président constate que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble 500 actions et que, en conséquence, l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions figurant à l'ordre du jour.

Le Président constate que tous les associés ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les associés lui en donnent acte.



Page 1 | 3

A.B. A.H.



Le président met à la disposition de l'assemblée :

- Les statuts de la société ;
- La feuille de présence ;
- Les récépissés des lettres recommandées de convocation ;
- Le rapport de gestion ;
- Les comptes annuels ;
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2018 et des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2018 ;
- Approbation des rémunérations ;
- La constatation des conventions visées par l'article L. 223-19 du code de commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités

Lecture est donnée du rapport de gestion du Président.

La discussion est ouverte.

L'assemblée confirme qu'aucune convention réglementée n'a été constatée durant l'exercice clos au 31/12/2018.

Personne ne demandant plus la parole, le Président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour.

Première résolution : Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos au 31/12/2018 tels qu'ils ont été présentés par la direction et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 993,85 euros.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la direction au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0,00 euro.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice s'élevant à 993,85 euros l'assemblée décide de procéder aux affectations suivantes :

- Une somme de 50,00 euros à la réserve légale ;
- Le reste soit 943,85 euros au poste Report à nouveau créateur.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il déclare qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AB. AH.



Troisième résolution : Approbation des rémunérations

L'assemblée générale décide d'approuver les rémunérations brutes du Président et du Directeur général au titre de l'exercice clos au 31/12/2018.

Monsieur BOUTAYEB Ayoub a perçu une rémunération brute de 0,00 euros sur l'exercice clos au 31/12/2018.

Madame AFKIR Hanane épouse BOUTAYEB a perçu une rémunération brute de 0,00 euros sur l'exercice clos au 31/12/2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : Convention réglementée

L'assemblée générale déclare qu'aucune convention visée par l'article L.223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Pouvoirs en vue des formalités

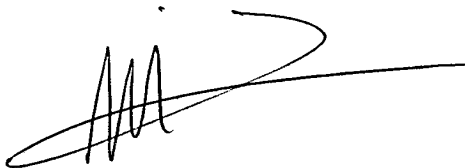
L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance et visé par plusieurs des associés présents à l'assemblée.

M. BOUTAYEB Ayoub
Président / associé



Mme AFKIR Hanane
Directrice générale / associée

